



# LE CHARDONNET

" Tout ce qui est catholique est nôtre "   
 Louis Veillot

Parution le premier dimanche du mois — N° 370 — Octobre 2021 — 2,50€

Gardez ce testament   
 de Notre-Seigneur Jésus-Christ !   
 Gardez le Sacrifice   
 de Notre-Seigneur Jésus-Christ !   
 Gardez la messe de toujours !   
 Monseigneur Lefebvre

## SOMMAIRE

### Le Mot du Curé

par M. l'Abbé Pierpaolo Maria Petrucci

1

### Traditionis Custodes, la cohérence révolutionnaire

Par M. l'abbé François-Marie Chautard

- De quoi s'agit-il ?
- Une nouvelle liberté religieuse : le droit de mourir... lentement
- Le motif invoqué
- Le sectarisme du libéral
- La Révolution n'est jamais terminée

3

### Traditionis Custodes Titre trompeur ou révélateur ?

Par M. l'abbé François-Marie Chautard

- Tradition : quels sens ?
- Application liturgique

6

### Gosse de riche ?

Par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée

8

### La Légion de Marie : une œuvre apostolique pour tout catholique

par Enora Le Cam

9

### Les sermons lumineux à la Belle Époque

par M. Vincent Ossadzow

10

### Activités de la paroisse

13

### Vie de la paroisse en images

16

## « Traditionis custodes » ... ou « destructores » ?

**L**a messe est le cœur de notre sainte religion. Renouveau non sanglant du sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ, elle irrigue la vie de tous les chrétiens en leur communiquant la grâce et l'Auteur même de la grâce.

Si, le dimanche matin au lever, certains catholiques ont parfois du mal à se convaincre de l'importance de la messe, l'intelligence angélique du démon en mesure toute la grandeur et l'efficacité. Il la combat depuis les premiers temps de l'Église et nous pouvons être sûrs qu'il n'y aura jamais de trêve dans ses attaques rageuses, de plus en plus violentes et destructrices.

### Il conféra à la messe traditionnelle une validité perpétuelle

Il y a cinq siècles notamment, Satan lançait les protestants à l'assaut de la citadelle de la messe. Luther et ses successeurs réussirent à priver une large part de la chrétienté des grâces du saint sacrifice, dont ils niaient la valeur propitiatoire. L'Église réagit en réaffirmant solennellement, au concile de Trente, la doctrine catholique de la messe et

saint Pie V rétablit le rite de toujours, en le purifiant des abus qui s'étaient introduits au cours des siècles.



Par la bulle *Quo primum tempore*, du 14 juillet 1570, il conféra à la messe traditionnelle une validité perpétuelle : « Nous concédons et accordons que ce même missel pourra être suivi en totalité dans la messe chantée ou lue, dans quelque église que ce soit, sans aucun scrupule de conscience et sans encourir aucune punition, condamnation ou censure, et qu'on pourra valablement l'utiliser librement et licitement, et cela à perpétuité. »

Il défendit également d'altérer le rite de la messe, sous peine d'encourir « l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul. » On ne saurait être plus clair !

Une des premières conséquences de l'introduction des principes révolutionnaires dans l'Église, au Concile Vatican II, fut la transformation de la messe. Son principal artisan, Mgr Annibale Bugnini, déclarait en 1965 : « Nous devons dépouiller nos prières catholiques et la liturgie catholique de tout ce qui pourrait représenter l'ombre d'une pierre d'achoppement pour nos frères séparés, c'est-à-dire pour les protestants<sup>1</sup>. »

Il invita six pasteurs à collaborer à la fabrication d'un nouveau rite qui pût être célébré indifféremment par les catholiques et les protestants.

Plusieurs prélats, dont Mgr Lefebvre, tentèrent d'alerter le pape en publiant une étude intitulée *Bref examen critique du Novus Ordo Missae*. Les cardinaux Bacci et Ottaviani, signataires de la lettre d'envoi de ce document, y déclaraient que le nouveau rite « [s'éloignait] de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe définie au Concile de Trente<sup>2</sup>. » La nouvelle messe fut néanmoins imposée, de façon parfois cruelle<sup>3</sup>, par Paul VI.

Malgré la persécution, Mgr Lefebvre persista dans sa résistance, avec la Fraternité Saint Pie X qu'il avait fondée pour sauver le sacerdoce catholique et la messe de toujours. Grâce à lui, beaucoup de catholiques prirent conscience de l'importance du combat contre les erreurs du dernier concile. Dans une tentative de réabsorber

cette opposition, la Congrégation pour le culte divin autorisa le 3 octobre 1984 les évêques diocésains à permettre l'usage du missel romain de 1962. Mais cette permission était conditionnée au fait que les prêtres et les fidèles qui la demanderaient n'aient « aucun lien avec ceux qui [mettaient] en doute la légitimité et la rectitude doctrinale du missel romain promulgué en 1970 par le Pontife romain Paul VI » : autorisation donc de célébrer l'ancienne messe, à condition d'accepter, au moins en principe, la nouvelle... qui se trouve en opposition avec la doctrine catholique définie au concile de Trente !

### Le nouveau rite s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique

Après le scandale de la réunion inter-religieuse d'Assise — 26 octobre 1986 — Mgr Lefebvre, constatant l'état de grave nécessité étendu à toute l'Église, décida de sacrer quatre évêques, le 30 juin 1988, pour continuer le sacerdoce catholique.

Il fut immédiatement condamné par le pape Jean-Paul II dont le motu proprio *Ecclesia Dei adflicta* institua une commission « dans le but de faciliter la pleine communion ecclésiale des prêtres, des séminaristes, des communautés religieuses ou des religieux individuels ayant eu jusqu'à présent des liens avec la Fraternité [Saint-Pie X] » et proposa aux évêques « une application large

et généreuse » de l'indult de 1984.

Il s'agissait encore de pousser la résistance catholique à l'acceptation du « caractère vivant de la Tradition », « authentiquement interprétée par le Magistère ecclésiastique, ordinaire et extraordinaire, spécialement dans les Conciles œcuméniques, depuis Nicée jusqu'à Vatican II ». Malgré ses contradictions flagrantes avec la doctrine catholique (songeons à l'œcuménisme, à la liberté religieuse et à la collégialité épiscopale), le Concile était présenté comme l'expression de la Tradition vivante de l'Église.

Nous étions en plein modernisme et Rome espérait se servir des semi-réfractaires comme d'un fer de lance pour diviser la résistance des traditionalistes et les intégrer dans le panthéon de l'Église conciliaire ; ce qui ne manqua pas d'arriver dans de nombreux cas. Cependant, les œuvres de Tradition continuaient de croître et de se multiplier.

En avril 2005, le cardinal Ratzinger devint le pape Benoît XVI et sembla adopter une politique plus conciliante vis-à-vis des traditionalistes. Par le motu proprio *Summorum pontificum* (2007), il affirmait que la messe traditionnelle n'avait jamais été abrogée et que tout prêtre avait le droit de la célébrer, au moins en privé, sans autorisation. Toutefois il cherchait encore à concilier l'inconciliable en défendant la thèse de la continuité de la foi entre missel traditionnel et nouveau missel : « Le missel romain promulgué par Paul VI, écrivait-il, est l'expression ordinaire de la *lex orandi* de l'Église catholique de rite latin. Tandis que le missel romain promulgué par saint Pie V doit être considéré comme expression extraordinaire de la même



*lex orandi.* » Grâce à ce motu proprio, plusieurs prêtres redécouvrirent la messe traditionnelle et, par elle, l'enseignement bimillénaire de l'Église, et prirent conscience de la crise profonde qu'elle traverse actuellement. Cela ne pouvait échapper à l'œil du pape François qui, depuis son élection, mène une guerre sans merci contre les communautés traditionnelles. Par le motu proprio *Traditionis custodes* du 16 juillet dernier, il vient purement et simplement d'abroger *Summorum pontificum* et de restreindre la célébration de la messe de saint Pie V. Si son attitude ne se caractérise pas par la délicatesse, elle a du moins le mérite de la cohérence dans l'erreur.

Il n'y a plus d'ambiguïté : la nouvelle messe est la messe du concile Vatican II qui exprime une nouvelle ecclésiologie et une nouvelle foi, en nette contradiction avec la messe traditionnelle, dont les modernistes ne peuvent supporter l'existence que provisoirement et dans un but démagogique.

Prions pour que cet oukase romain ouvre les yeux des prêtres et des fidèles qui croyaient pouvoir concilier l'attachement à la liturgie traditionnelle et la reconnaissance du concile Vatican II. Nous tous, catholiques, ne luttons pas seulement pour la messe traditionnelle mais pour la foi authentiquement catholique,

la doctrine immuable, la morale et les sacrements de toujours, et donc contre les erreurs qui s'y opposent, fussent-elles propagées par les autorités. Que Notre-Dame du Rosaire, victorieuse à Lépante, soit notre « général » dans cette croisade pour l'honneur et le règne de son divin Fils.

**Abbé Pierpaolo Maria PETRUCCI**

1. *Osservatore Romano*, 15 mars 1965
2. Cardinaux Ottaviani et Bacci, lettre remise à Paul VI le 29 septembre 1969, accompagnée d'un *Bref examen critique du nouvel ordo missae*.
3. À ce sujet, lire ou écouter le témoignage de Mgr Lefebvre, lors d'une conférence à Annecy, le 27 septembre 1987 : « J'ai vu des prêtres pleurer », <https://laportelatine.org/documents/mgr-lefebvre/sermons-historiques/conference-de-mgr-lefebvre-annecy-1987>

# Traditionis Custodes, la cohérence révolutionnaire

Par l'abbé François-Marie Chautard



Des premiers chrétiens martyrisés pour leur foi - San Stephano Rotondo, Rome

## De quoi s'agit-il ?

Paru le 16 juillet 2021, le motu proprio *Traditionis custodes* a fait l'effet d'un séisme dans le petit monde de la Tradition. En à peine deux pages, le pape réduit presque à néant la liberté conditionnelle accordée à la messe traditionnelle par Benoît XVI avec le motu proprio *Summorum Pontificum* du 7 juillet 2007.

Selon le schéma utilisé par Benoît XVI en cette occasion, François accompagne son motu proprio d'une lettre adressée aux évêques où il explique sa décision.

## Une nouvelle liberté religieuse : le droit de mourir... lentement

En quelques lignes, le pape du dialogue et de la synodalité ne laisse aucun choix aux fidèles, aux prêtres et même aux évêques. Au plan des fidèles, le document précise qu'ils pourront avoir la messe traditionnelle à la condition suivante : « que de tels groupes n'excluent pas la validité et la légitimité de la réforme liturgique, des préceptes du concile Vatican II et du Magistère des Souverains Pontifes » (Art 3 §1). Toujours le même grain d'encens...

Il ne sera pas question de créer de nouvelles paroisses personnelles (§2), ce qui signifie que la messe traditionnelle sera assurée seule, sans les secours d'une vie paroissiale traditionnelle.

Le prêtre en charge de ces groupes s'attachera à considérer, non s'ils peuvent être étendus, mais plutôt s'ils peuvent être supprimés (§5). Pire, il « doit veiller à ne pas autoriser la constitution de nouveaux groupes » (§6). Ces communautés n'ont qu'un droit : s'éteindre lentement, inexorablement, définitivement.

## Toujours le même grain d'encens...

Pour les prêtres, le motu proprio précise que ceux « qui célèbrent déjà selon le *Missale romanum* de 1962 demanderont à l'évêque diocésain l'autorisation de continuer à utiliser cette faculté. » (Art 5). Les jeunes prêtres n'auront pas la même latitude... Ils devront en faire la demande auprès de leur évêque qui devra consulter le Saint-Siège.

On notera que l'exigence doctrinale mentionnée pour les fidèles ne l'est pas pour les prêtres. Comme si le pape redoutait davantage, dans les milieux *Ecclesia Dei*, la liberté de parole des laïcs que celle des prêtres, lesquels sont plus facilement réduits au silence par les rouages de la machinerie ecclésiastique.

Concernant les évêques, malgré un rappel de leur autorité (art. 1), le pouvoir d'ériger des paroisses personnelles pour de tels groupes traditionnels, pouvoir pourtant épiscopal, leur est retiré. De même qu'ils ne sont pas habilités à juger seuls si un prêtre

de leur diocèse est apte à célébrer l'ancien rite.

### Le motif invoqué

À l'appui de ces rudes restrictions, le pape en appelle essentiellement à l'unité de l'Église, mise en péril par la dérive traditionaliste.

Selon François, il existe en effet une mentalité séparatiste des fidèles et prêtres attachés à la liturgie traditionnelle. De plus en plus se développerait un refus du concile Vatican II, de ses réformes, de la vie ecclésiale qui en sont issues. Si le successeur de Pierre n'y met fin, ce mouvement dialectique au sein de l'Église ira en s'aggravant.

### Le sectarisme du libéral

Comme plusieurs commentateurs l'ont observé, il est piquant de voir un pape plaider d'un côté la pluralité des religions, et de l'autre, s'acharner sur une petite portion de catholiques attachés, non au culte de la Pachamama, mais à une liturgie qu'ont célébrée nombre de saints que lui-même a canonisés.

Cependant, il ne faudrait pas écarter trop vite ce motif affiché. Il importe plutôt de prendre et comprendre cet argument de l'unité ecclésiale comme l'intention profonde du pape, même s'il est tentant de lui en prêter d'autres, au demeurant fondées.

Dans l'empire romain, les chrétiens furent accusés de remettre en cause l'unité impériale parce qu'ils refusaient de sacrifier aux dieux de l'Empire. L'argument pouvait surprendre à l'époque tant il y avait de cultes variés, étranges et même opposés sur toute la surface de l'Empire.

En réalité, au-delà de cette diversité de cultes aussi bigarrés fussent-ils, une unité réelle régnait, celle de la légitimité de tout culte, quel qu'il fût. N'importe quelle religion pouvait se

pratiquer dans l'Empire du moment qu'elle ne remettait pas en cause l'existence même et la légitimité des autres cultes.

Or les chrétiens brisaient cette unité ; ils refusaient, non seulement les dieux des cités dans lesquelles ils habitaient, et la divinisation des empereurs, mais jusqu'à l'idée même d'un dieu et d'une religion autres que leur Christ Jésus et le christianisme. C'était là saper le socle religieux de l'Empire. Et la religion de l'Empire, fort logiquement, ne pouvait accepter cela. Il fallait que l'Empire se convertît au christianisme ou que ce dernier disparût.

Il y a dans *Traditionis custodes* un réflexe semblable. Comme l'a souligné Louis Veillot, « il n'y a pas plus sectaire qu'un libéral ». Un libéral, un moderniste, peut accepter toutes les religions, toutes les déviations les plus étranges, mais à condition que demeure une unité, un consensus : la légitimité du pluralisme religieux. Si ce dernier est contesté, le libéral se dresse en face de son ennemi irréductible et prononce le fameux principe : pas de liberté pour les ennemis de la liberté.

C'est ici que la déclaration du 4 février 2019 à Abou Dhabi<sup>1</sup> rejoint *Traditionis custodes*. L'exclusivisme liturgique s'oppose au pluralisme. Ces « traditionalistes » qui mettent une si mauvaise grâce à accepter le bi-ritualisme et l'esprit de Vatican II brisent l'unité du consensus. Le pluralisme n'a donc d'autre choix que de mener une lutte à mort contre toute forme d'exclusivisme.

### La Révolution n'est jamais terminée.

Cette unité, omniprésente dans la lettre du pape, est celle de « l'ordre » révolutionnaire. Les « ecclésiadéistes » ont donné bien des signes de bienveillance, ils ont justifié

l'acte d'Assise, ils parlent de « saint » Jean-Paul II, ils vivent sous le joug du nouveau code de droit canonique, ils justifient la liberté religieuse, taisent les erreurs contenues dans la lettre du concile Vatican II et dédouanent celui-ci au nom de l'herméneutique de la continuité, chère à Benoît XVI. Rien n'y fait. Tout cela semble néant aux yeux de François. Et c'est cohérent. Quels que soient les gages qu'on apporte à la Révolution, celle-ci n'est jamais satisfaite. Ceux qui pensent pouvoir collaborer avec elle sont malheureusement poussés à accepter ce qu'il leur répugnait de professer, ce qu'ils rejetaient, à agir à l'opposé de leurs principes initiaux. Et malgré cela, la Révolution en veut toujours plus<sup>2</sup>. Dans la cité comme dans l'Église, elle broie ceux qui en acceptent les règles. Comme le rappelait Clemenceau, « la révolution est un bloc dont on peut rien distraire. » Toute exception, tout atermoiement n'est qu'une lenteur mesurée, une parenthèse destinée à être refermée.

### Briser le cercle

La seule solution est finalement suggérée par le pape lui-même. Benoît XVI avait imaginé une réforme de la réforme de mouture

hégélienne. Le rite traditionnel (la thèse) devait rencontrer le rite moderne (l'antithèse) et de cette fécondation réciproque (la synthèse) devait naître un rite réformé.

François est ici davantage disciple de Parménide et plus attaché au principe de contradiction. Ces deux rites s'opposent et le seul authentique, aujourd'hui, est celui du pape Paul VI. Il n'y a, écrit le pape, qu'une « seule expression de la *lex orandi* du rite romain. » On ne saurait être attaché aux deux rites en même temps.

Nous serions alors tentés de dire à tous ces prêtres et fidèles, légitimement attachés au Siège de Pierre et à la messe traditionnelle, écartelés entre ces deux fidélités :

— Le pape lui-même enseigne l'antinomie de ces rites. Recevez et admettez ce principe de rupture donné par le pape, et tirez-en les conséquences : soit vous acceptez la révolution dans l'Église, et la messe et l'esprit qui vont avec, soit vous restez fidèles à la messe et à l'esprit de cette messe, et à toute la Tradition de l'Église, contrairement à un esprit schismatique qui voudrait couper avec cette Tradition multiséculaire.

Par une vraie fidélité au siège de Pierre, restez fidèles à la Tradition et la messe de saint Grégoire et de saint Pie V.

Ainsi parlait Mgr Lefebvre lors de son sermon des sacres de 1988 :

« Nous nous trouvons devant un cas de nécessité. (...) Nous ne pouvons pas, malgré tous les désirs que nous avons d'être en pleine union avec vous. Étant donné cet esprit qui règne maintenant à Rome et que vous voulez nous communiquer, nous préférons continuer dans la Tradition, garder la Tradition, en attendant que cette Tradition retrouve sa place, en attendant que cette Tradition retrouve sa place dans les autorités romaines, dans l'esprit des autorités romaines. »

1. Affirmant que « *Le pluralisme et la diversité des religions, des couleurs, du sexe, de la race et de la langue sont une sage volonté divine* ».
2. Par Révolution, nous désignons évidemment les hommes rompus aux méthodes subversives, et plus précisément encore les officines qui regroupent ces hommes. Mais plus profondément, nous entendons les principes et les idées qui gouvernent ces derniers. Et les principes sont toujours plus cohérents et constants que les hommes.

## CONFÉRENCES DU LUNDI DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Programme 2021

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021, 19H30  
L'antispécisme, l'utopie de demain ?  
par Paul SUGY

LUNDI 4 OCTOBRE 2021, 19H30  
Cycle de Géopolitique  
Le grand retour de la Russie  
par Antoine de LACOSTE

LUNDI 11 OCTOBRE 2021, 19H30  
Monsieur l'abbé Guérin, curé de Pontmain  
par Mme Anne BERNET

LUNDI 18 OCTOBRE 2021, 19H30  
Cycle : les grands maîtres de vie spirituelle  
Saint Louis-Marie Grignion de Montfort  
par M. l'abbé Guy CASTELAIN

21, rue du Cherche-Midi – 75006 Paris  
www.iuspx.fr  
Tél. : 01 42 22 00 26  
MÉTRO : SÈVRES-BABYLONE OU SAINT-SULPICE  
entrée 7€ (étudiants : 3,50€)



# Traditionis Custodes Titre trompeur ou révélateur ?

Par l'abbé François-Marie Chautard

Les premiers mots d'un document pontifical sont souvent révélateurs<sup>1</sup>. Ceux du récent *motu proprio* du pape, *Traditionis custodes* : les gardiens de la Tradition, n'échappent pas à cette coutume.

Fort justement, le pape mentionne les évêques comme les gardiens de la Tradition. C'est en ce nom qu'ils devront, comme l'explique la suite du document, réduire le mouvement en faveur de la messe traditionnelle. Amour de la provocation ? Ironie ecclésiastique ? Compte tenu de l'auteur de ce texte, on pourrait le subodorer.

## Tradition : quels sens ?

Il y a cependant une autre explication. Pour les modernistes, le mot de Tradition ne signifie pas la même chose que pour les catholiques.

Pour un catholique, la Tradition désigne trois réalités : (1) le contenu objectif de l'enseignement du Magistère, c'est-à-dire ce qui est enseigné, (2) l'acte de l'enseignement lui-même, et (3) la fonction d'enseignement. En bref, l'objet, l'acte et le sujet de l'enseignement.

S'il s'agit du contenu objectif (1), celui-ci est pérenne ; il ne change pas de sens. Il peut être explicite, développé, mais le sens ne peut être autre : le dogme révélé de l'Incarnation, assomption d'une nature humaine par le Verbe divin, ne changera pas de sens. Le Magistère en a précisé le sens au fur et à mesure des siècles, il pourra éventuellement expliciter encore mais n'en donnera



Un pape gardien de la Tradition ?

pas d'autre signification. Il n'en est pas de même pour les modernistes. Pour eux, l'objet de la Tradition (1), le fond même qui est enseigné peut varier de sens. En revanche, il existe toujours un sujet d'enseignement (3), un Magistère qui pose au long de l'histoire de l'Église des actes d'enseignement (2), lesquels peuvent éventuellement se contredire ou avoir un tout autre sens. En somme, la Tradition de consonance conciliaire consiste avant tout dans la double continuité d'un sujet qui enseigne et d'actes d'enseignement, mais non dans la permanence d'un donné objectif dont le sens soit permanent<sup>2</sup>.

## Application liturgique

Si l'on applique ces données à la liturgie, la tradition liturgique catholique consiste dans la permanence d'un culte et de sacrements qui restent substantiellement les mêmes. Sans doute y a-t-il un progrès dans l'explication ou la précision des termes et des gestes, et donc un embellissement du culte et des sacrements, le tout

dans le but de mieux rendre honneur à Dieu, de mieux exprimer la foi ou de faciliter la dévotion des fidèles. Mais la messe demeure essentiellement le renouvellement non sanglant du sacrifice de la Croix.

Pour les novateurs, il n'en est pas de même ; la tradition liturgique consiste, certes à garder l'existence d'un culte et de rites, mais elle ne s'interdit pas, bien au contraire d'en modifier profondément le sens, l'important étant non de conserver une liturgie dans son essence, mais de s'adapter aux mentalités d'une époque.

Dès lors, pour des modernistes, l'expression de *gardiens de la Tradition* ne signifiera pas qu'il faille conserver des trésors du passé, mais continuer dans l'adaptation au présent : c'est la tradition du changement, la continuité dans l'adaptation.

Dans cet esprit, les vrais gardiens de la Tradition, ne sont pas ceux qui sont attachés à une liturgie datée, mais ceux qui, au contraire, adaptent celle-ci au temps présent<sup>3</sup>.

L'expression dont use François en parlant de la messe tridentine comme d'un *vetus ordo* manifeste bien ce rejet. Pour le pape, la Tradition est vivante, c'est-à-dire actuelle, au sens où il faut abandonner la liturgie d'hier pour adopter la liturgie d'aujourd'hui.

Est-ce vraiment nouveau de la part d'un pape conciliaire ?

En juillet 1988, par son *motu proprio Ecclesia Dei adflicta*<sup>4</sup>, le pape Jean-Paul II accusait Mgr Lefebvre d'avoir un sens erroné de la Tradition. Il mettait là le doigt sur le vrai problème, car Jean-Paul II concevait la Tradition comme évolutive.

Les communautés religieuses, nées de ce décret et qui s'y accrochent comme sur un radeau de secours, devraient avoir à l'esprit que le sens authentique de ce texte implique une vision évolutive de la Tradition, y compris liturgique, qui les conduit tout droit à l'abandon de la liturgie traditionnelle. Qui plus est, dès lors que le pape s'exonère de l'enseignement constant de l'Église pour façonner une nouvelle doctrine, dans la logique de cette « Tradition vivante », c'est normalement à lui d'indiquer le sens nouveau à suivre, au plan doctrinal comme liturgique.

—

**On ne voit pas en quoi  
le *motu proprio Ecclesia Dei  
adflicta* pourrait  
contredire cette logique  
de *Traditionis custodes*.**

—

Plus de trente ans après, les propos de Mgr Lefebvre gardent toute leur actualité : « Nous n'avons pas la même façon de concevoir la réconciliation. Le cardinal Ratzinger la voit dans le sens de nous réduire, de nous

ramener à Vatican II. Nous, nous la voyons comme un retour de Rome à la Tradition. On ne s'entend pas. C'est un dialogue de sourds<sup>5</sup>. »

### Épilogue

Lorsqu'un dénommé Jésus de Nazareth commença sa prédication évangélique, il se heurta très vite aux autorités, aux gardiens du Temple, aux gardiens de la tradition juive. Le combat ne fit que s'accroître, et finalement, les gardiens de la tradition juive arrivèrent, au nom de cette même tradition, au nom d'une autorité reçue légitimement mais exercée abusivement, par obtenir la crucifixion de ce Jésus de Nazareth. Trois jours après, leurs efforts étaient réduits à néant.

1. « En toutes choses, c'est comme on dit, le point de départ qui est le principal et qui, pour cette raison est aussi le plus difficile. » (Aristote, *Ref. Soph.* 34, 183 b 22.)
2. Pour les catholiques, l'acte de l'enseignement (2) ne varie pas de nature : l'enseignement entend délivrer une doctrine avec autorité ; les degrés de fermeté de l'acte d'enseignement varient, (le Magistère peut définir de foi divine catholique une vérité ou simplement exprimer une préférence), mais il parle toujours avec autorité. Pour les modernistes, l'acte d'enseignement s'apparente davantage à un dialogue. Il n'est pas dans l'esprit d'un moderniste, par définition évolutionniste, de trancher de manière définitive et donc d'imposer une doctrine comme immuable. Quant au sujet de l'enseignement (3), catholiques et modernistes entendent tous les deux désigner le pape et les évêques. Ici, cependant s'opère une nouvelle distinction. Alors que le concile Vatican I a défini qu'il n'y avait qu'un seul pouvoir suprême d'enseignement dans l'Église, celui du pape, Vatican II en désigne deux : le pape seul, et le corps des évêques avec le pape. On le comprend, c'est toute la notion de Tradition qui est revisitée dans ses trois dimensions.
3. Qu'on ne se méprenne pas : il y a une adaptation liturgique légitime, à condition qu'elle aille dans le sens de la Tradition objective, de la foi, et non dans celui du monde et de ses erreurs modernes.
4. Jean-Paul II, *Litt. Ap. motu proprio datae, Ecclesia Dei*, 2 juillet 1988 : AAS 80 (1998) 1495-1498.
5. *Fidélité*, n° 66 – septembre octobre 1988 – p. 12.

### HORAIRE DES MESSES

#### Dimanche

08h00 : Messe lue

09h00 : Messe chantée grégorienne

10h30 : Grand-messe paroissiale

12h15 : Messe lue avec orgue

16h30 : Chapelet

17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement

18h30 : Messe lue avec orgue

#### En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30.

La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

### CARNET PAROISSIAL

#### Ont été régénérés de l'eau du baptême

Théodore VERGEAU 26 juin

Jacques FERNANDEZ 3 juillet

Jeanne de MESTADIER 4 juillet

Fabrice, Louis, André

KOUOH-BILLE 10 août

#### Ont contracté mariage devant l'Église

Tommy BLANCHARD avec

Helen PEREZ-CEDEÑO

4 septembre

#### Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Micheline PROG née ROCHE 94 ans †

20 juillet

Pierre THOMAS †

22 juillet

Marc MOUTTAPA 71 ans †

26 juillet

Annick PIOZET

de LA HOUSSAYE 96 ans †

28 juillet

Michel BAYVET 93 ans †

20 août

Gérard LE MARCHAND 86 ans †

31 août

Annick ROUSSEAU

Née HERVE du PENHOAT 95 ans †

8 septembre

Pierre TABARY 75 ans †

9 septembre

Hélène MOREAU 97 ans †

10 septembre

Sylvie-Anne LEMOINE 63 ans †

14 septembre

# Gosse de riche ?

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

**R**ien que de lire cette expression, vous imaginez déjà la description de l'enfant capricieux, auquel les parents ont cédé tout ce qu'il désirait. Habitué à l'opulence, à la sensualité, ses traits de caractères le rendent odieux.

Ce n'est pas tout à fait de lui dont nous allons nous entretenir, bien que certaines de ses caractéristiques se trouvent très largement répandues. Ce n'est pas la pauvreté ou la richesse pécuniaire qui suffit à définir la sainteté. La pauvreté est un état ; elle n'est pas une vertu par soi. Il existe des pauvres cupides comme des riches magnanimes.

L'esprit de pauvreté est une partie intégrante du langage de l'Évangile : pas un maître spirituel ne l'omet de son discours ; pas un fondateur d'ordre ne manque de la recommander ou de la mettre dans les vœux de son Institut. « Bienheureux les pauvres en esprit, car le Royaume des Cieux est à eux ».

Cette béatitude est-elle destinée aux enfants ? Leur est-elle seulement accessible ? Il n'existe aucun message de l'Évangile qu'on puisse dissimuler ou omettre. L'enfant est une sorte de novice dans les mains de ses parents. Ils sont chargés de lui donner les instruments de la perfection. Il est de leur mission d'expliquer et de faire vivre la vérité qui a été manifestée. Par certains côtés, il faudrait comparer l'enfance à un « noviciat » vers la vie d'adulte.

Pourquoi l'esprit de pauvreté ? Inévitablement, tout enfant qui entre dans le monde se trouve victime de la triple concupiscence dont parle

saint Jean : concupiscence de la chair, orgueil de la vie, mais aussi, cette concupiscence des yeux qui désigne la soif de posséder. Cet attrait de la terre, ou plus modestement, cette inquiétude du lendemain peut arriver à obnubiler l'esprit, nuire aux œuvres de l'âme. Léon XIII a mis en relief la culpabilité d'un certain capitalisme qui abrutissait les ouvriers sous le travail et la misère. À l'opposé, on peut obtenir un effet similaire par excès de possessions, comme dans l'immense mirage commercial moderne.

Jésus, en s'incarnant, a choisi la pauvreté de la crèche, et la vie dans un foyer très modeste. Proche de la peine des hommes, il affirme cependant : « Pourquoi vous inquiéter... Cherchez le Royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. »

---

## Il existe des pauvres *cupides* comme des riches magnanimes.

---

L'esprit de pauvreté, de simplicité dans l'usage des moyens matériels donne radicalement un éclairage à toute la vie. Il doit être au cœur de l'éducation. Cette simplicité peut toucher tant les loisirs que les manières d'être.

De simples coutumes comme de dire merci ou de se contenter de ce qu'on



vous sert ont un rôle important dans les jeunes âmes.

La débauche de moyens techniques conduit les enfants à être leur propre maître dans tout une partie de leurs contacts, de leurs loisirs, de leurs choix de jeux, de spectacles, d'horaires d'écrans... Alors que la volonté est encore en formation, plus rien ne vient obliger à un sain usage, ou plutôt à un usage légèrement restrictif de ce qui n'est qu'un appât sommaire de la sensibilité.

Notre jeunesse part avec un handicap certain pour répondre à l'appel du Christ dans la première des béatitudes.

Or, en échange du royaume du Monde, le Sauveur promet le Royaume de Dieu. Une nouvelle fois, le paradoxe de la Croix est la clé du vrai bonheur. Aux Galates, saint Paul rappelle de ne pas se mettre à nouveau sous le joug de l'esclavage et de tenir bon dans la liberté que le Christ nous a conquise. (cf. Gal V, 1)



# La Légion de Marie : une œuvre apostolique pour tout catholique

Par Enora Le Cam

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore, belle comme la lune, éclatante comme

le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille. » Il y a 100 ans, le 7 septembre 1921, à Dublin en Irlande, s'inspirant des légions romaines qui se battaient pour défendre leur pays, la légion de Marie s'élève pour un combat plus important : la conversion des âmes.



Franck Duff

Sous la houlette de Franck Duff, un groupe de dames se réunit pour faire de l'apostolat et de la visite aux malades au nom de la Vierge Marie. Cette œuvre se répand par la suite dans le monde entier pour répondre aux paroles de la Vierge à Fatima : « Beaucoup d'âmes vont en enfer parce que personne ne prie et se sacrifie pour elle ».

Parmi les nombreux légionnaires qui en ont fait partie, certains ont marqué l'expansion de l'œuvre par leur dévouement :



Abbé Dominique Lagneau

- Edel Mary Quinn fut envoyé en Afrique en 1936 où elle resta jusqu'à sa mort en 1944. Elle permit à de nombreuses âmes de connaître Dieu en établissant la Légion de Marie à l'île Maurice notamment.
- Véronique O'Brien fut à l'origine de l'implantation de la Légion de Marie en France où elle arriva en 1940. Elle fonda après la guerre dans toute la France plus de 800 *presidia* (assemblée de légionnaires).
- Alphonsus Lambe fit un apostolat considérable en Amérique latine où, entre 1953 et 1958, il parcourut des milliers de kilomètres pour la conversion des âmes. Il mourut à l'âge de 27 ans le 21 janvier 1959 d'un cancer généralisé.
- Rose Hu fait partie de ces milliers de légionnaires chinois qui ont versé leur sang pour leur foi. Ses vingt-six années passées en prison et en camps de travaux forcés sont retranscrites dans son livre *Avec le Christ dans les prisons de Chine*.

De nos jours la Légion de Marie continue d'exister. Face à ce trésor, la Fraternité Saint-Pie X décide de faire perdurer cette œuvre sous le nom de *Militia Mariae*.

Le premier aumônier de la Milice de Marie est l'abbé Dominique Lagneau (décédé en 2013) et la première réunion fut tenue le 7 septembre 2008 en Anjou en sa présence.

Organisée en *presidium*, la Milice de Marie appelle tout catholique qui veut donner de son temps au service de Marie :

## Le but de chaque légionnaire de Marie est de tendre à sa propre *sanctification*

- Soit en tant que membre actif, en participant aux actions apostoliques (apostolat de rue, suivi des personnes rencontrées), aux réunions bimensuelles et en récitant tous les jours la *catena* (chaîne de prières).
- Soit en tant que membre auxiliaire pour l'âme qui ne pouvant assister aux réunions, veut offrir ses prières pour la réussite des actions apostoliques des membres actifs.

Le but de chaque légionnaire de Marie est de tendre à sa propre sanctification par la prière et de participer à l'œuvre de Marie et de l'Église : écraser la tête du serpent et faire avancer le règne du Christ.

« Que mon âme ne fasse plus qu'un avec l'amour de Marie et avec sa volonté de sauver le monde ! »

# Les sermons lumineux à la Belle Époque

Par Vincent Ossadzow

*À l'instar des catéchismes, Saint-Nicolas-du-Chardonnet se montre à l'avant-garde par l'organisation de « sermons lumineux » au tournant des XIXe et XXe siècles. Dans une finalité purement pastorale, le concours de l'outil moderne permet alors de toucher de nouveaux paroissiens et souligne l'ouverture, avec prudence, de l'Église aux techniques nouvelles.*

## La lanterne magique

Dès sa conception au XVIIe siècle en Allemagne par le père jésuite Athanasius Kircher, la lanterne magique a pour vocation d'illustrer des scènes de l'histoire sainte dans l'enseignement du catéchisme. Par une technique d'utilisation de la lumière, l'appareil projette à travers un objectif des images peintes sur des plaques de verre. Grâce à l'invention de la photographie au XIXe siècle, ce procédé prend un nouvel essor avec la projection de clichés photographiques. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'abbé Moigno vulgarise à Paris, à titre pédagogique, les projections de la lanterne magique sur des toiles ou tableaux de 16 m<sup>2</sup>. Pionnier en la matière, ce prêtre prône « le retour à la foi par ses splendeurs ». C'est le début d'une épopée dans les églises<sup>1</sup>.

Ces techniques nouvelles prennent place dans un essor concurrentiel entre la Ligue de l'enseignement, mouvement de libre-penseurs créé en 1866 et qui entraîne les lois scolaires laïques des années 1880, et la Bonne Presse, entreprise de presse créée en 1873 par les Augustins de l'Assomption. Voulant contrer la propagande agnostique de la Ligue de l'enseignement, les Assomptionnistes ouvrent

un département de l'imagerie avec, à partir de 1894, l'édition d'un *Grand Catéchisme* en 70 chromolithographies.



Abbé Henri Ferdinand Guéneau

Leur finalité est la diffusion des vérités de la foi dans leur simplicité : « Il faut que l'image soit instructive et non d'un mielleux qui ne plaise qu'aux yeux ou d'un mysticisme qui demande une étude prolongée. »<sup>2</sup> Dans la foulée est lancé un service de projections lumineuses où les tableaux du *Grand Catéchisme* sont imprimés sur plaques de verre pour être projetés. L'enseignement du catéchisme constitue ainsi la première motivation du recours à la lanterne magique dans les églises.

## Comment faire venir la foule aux sermons

À la même période, une baisse de la pratique religieuse est observée, notamment en région parisienne. L'industrialisation et l'essor des idées républicaines radicales, diffusant la libre pensée sous fond d'anticléricalisme, font de plus en plus se détourner les paroissiens de l'assistance à la messe dominicale, et encore plus des sermons, qui n'ont pas lieu lors de la messe à l'époque mais l'après-midi. Les temps de l'Avent et du Carême sont de plus en plus désertés, en particulier par les hommes. Devant ce constat, plusieurs curés décident d'innover en annonçant, dans leurs églises ou salles paroissiales, des projections commentées avec la lanterne magique, ainsi dénommées « sermons lumineux ». C'est l'attrait de l'image et de la nouveauté qui attire alors le profane ou la brebis égarée, remplissant les églises lors des conférences de Carême.

À Paris, l'abbé Ferdinand Guéneau fait figure de pionnier des sermons lumineux. Dès le milieu des années 1880, le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet fait prêcher des retraites de Carême avec projections dans l'église le soir, à la tombée de la nuit. Voici comment il présente ce moyen d'apostolat :

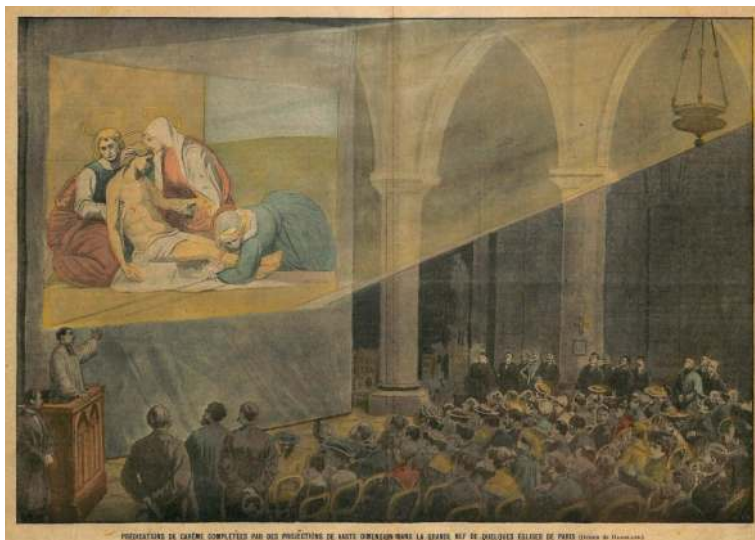
« Il faut que les enfants soient les premiers à bénéficier de l'apostolat par la conférence avec projections. Songez que ces petits enfants, c'est la France de demain et, ces petits enfants, il importe de leur donner un bagage religieux.

Dans mon ministère, j'ai toujours été préoccupé par cette question : comment s'y prendre pour amener non seulement l'enfant, mais aussi le père et la mère à recevoir l'enseignement religieux ? [...] Des trois voix qui jadis parlaient au peuple : celle de l'instituteur, celle de l'institutrice et celle du curé, il n'en reste aujourd'hui plus qu'une : celle du curé...<sup>3</sup> ; comme il ne faut cependant pas rester inactif, je résolu de donner des conférences avec projections dans mon église. Je fis distribuer à cet effet un nombre considérable de convocations par les enfants de chœur et les enfants du catéchisme. J'invitais mes vicaires à dîner ; à sept heures nous nous rendons à l'église où l'un de mes vicaires me dit : « Nous avons échoué, Monsieur le curé, vous voyez, nous n'aurons personne. » Eh bien, à huit heures, la nef était comble. [...]

Dès leur apparition [les projections], nous les avons employées de même à Saint-Nicolas. Il est vrai que l'église s'y prête beaucoup. Nous avons des projections lumineuses très intéressantes. Les auditeurs sont captivés pendant la Semaine sainte, le spectacle de la Passion les émeut profondément ; par ce mode d'éducation religieuse, on obtient des résultats merveilleux. [...] Quand j'ai vu apparaître la catéchèse en images, j'ai éprouvé un extrême plaisir, car

l'enfant est plus frappé par l'image et la science lui arrive plus facilement de cette façon. »<sup>4</sup>

Ce n'est qu'à partir de 1905 que, sous l'impulsion du père Vincent de Paul Bailly, éditeur de la Bonne Presse, le procédé se développe dans tout le pays, en parallèle du cinématographe naissant. Les salles de projection n'existant pas encore, on utilise les lieux de réunion, cabarets, foires, comme le Bazar de la Charité à Paris, dont l'incendie en 1897 est dû à la combustion de la lampe de l'appareil de cinéma. Il n'est donc pas étonnant de voir des projections



Projection lors d'un sermon de Carême à Paris, 1903

dans les églises et salles paroissiales. Voici comment un journaliste décrit une séance :

« La toile se déroule devant la balustrade de communion, et la lampe placée à l'orgue envoie dans un faisceau lumineux des tableaux de maître ou des scènes qui se rapportent au sujet enseigné. [...] L'auditoire nombreux, populaire et intelligent, suit avec respect et intérêt. Douze tableaux suffisent pour apporter complément à l'instruction. À Sainte-Elizabeth, les tableaux ont 5 mètres de diamètre ; dans la vaste nef de Sainte-Anne, ils ont 8 mètres, il faut qu'ils soient grands. À la fin du sermon, la toile s'abaisse facilement en se

roulant, et on apporte le Saint-Sacrement resté en sa chapelle. »<sup>5</sup>

Quelques règles de prudence sont établies afin de respecter les lieux et de distinguer ces séances des salles de danse et des cafés : les sujets projetés sont uniquement religieux, seul un prêtre est autorisé à prêcher, et l'on sépare les hommes des femmes pour prévenir les désordres inhérents à l'obscurité<sup>6</sup>. Enfin, il ne semble pas que les films du cinématographe naissant soient diffusés dans lesdites églises. En 1907, le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet rappelle

qu'il a donné pendant vingt ans des « projections en pleine église [sans] que le respect du saint lieu y manquât »<sup>7</sup>.

En cela, l'abbé Guéneau reprend la pratique de ses prédécesseurs du XVIIe siècle, qui illustraient les leçons du catéchisme des enfants par de grands tableaux représentant les scènes de la vie du Christ. Bien que la place de cette tech-

nique dans les édifices du culte soit combattue par une partie du clergé au début, le procédé est approuvé par le Saint-Siège. En 1904 puis 1907, Paul Féron-Vrau, directeur de la Bonne Presse, et Michel Coissac, son directeur du service des projections lumineuses, présentent leur technique à saint Pie X pour trancher le débat, et obtiennent son approbation accompagnée d'encouragements.

Dans cette nouvelle querelle iconoclaste, les défenseurs de la technique nouvelle s'inscrivent dans la lignée du vitrail et des tableaux d'église : « On nous reproche d'innover, c'est nous qui sommes dans la tradition » rétorque le curé de Sainte-Elizabeth.



## Une pastorale par le sensible

Les prédications sont renouvelées, préparées avec soin pour toucher le nouveau public, et accompagnées par les images adéquates. Le succès est vite atteint dans de nombreuses paroisses. Par ailleurs, il donne lieu au développement, par la Bonne Presse et d'autres maisons d'édition, de tout un secteur commercial, diffusant des écrans de 20 à 30 m<sup>2</sup>, des plaques reproduisant les tableaux religieux de maîtres, de reportages photographiques sur Rome, la Terre sainte, les missions, des tableaux vivants, et même les premières images du cinéma (muet alors) sur les sujets bibliques. Ainsi présenté, le sermon prend un caractère didactique et permet une sorte de catéchisme pour adultes épousant le cycle liturgique.

Le recours à l'image comme auxiliaire de la prédication (*ancilla praedicationis*) est une pratique ancienne de l'Église. Saint Grégoire le Grand, au VI<sup>e</sup> siècle, légitime l'emploi des peintures comme « la lecture de ceux qui ne savent pas leurs lettres »<sup>8</sup>. Dans l'avertissement de son catéchisme, Bossuet poursuit au XVII<sup>e</sup> siècle : « Étudiez-vous à prendre les sens afin que par les sens vous saisissiez l'esprit et le cœur »<sup>9</sup>. Cette approche pastorale découle de la philosophie d'Aristote, selon laquelle « il n'y a pas de pensée sans image »<sup>10</sup>. Comme ultérieurement le cinéma, les sermons lumineux fascinent donc les foules par le pouvoir attractif de l'image. Associées aux paroles choisies et mesurées, celles-ci créent l'émotion et touchent ainsi un public jadis éloigné de l'Église. Au-delà, les images projetées peuvent favoriser la méditation, et sont ainsi utilisées dans les retraites spirituelles. Ces caractéristiques de la technique nouvelle, dans leur saine utilisation, seront par la suite reprises et

développées par Pie XII en 1957 dans son encyclique sur le cinéma, la radio et la télévision<sup>11</sup>. Voici comment ce procédé de pédagogie pastorale, le sermon lumineux, est présenté aux curés en 1906 :

« L'image attire et c'est beaucoup, la parole convainc et c'est mieux. La première met les yeux en contact avec un objet, la seconde met une âme en contact avec une âme. L'une frappe les regards, l'autre touche le cœur, et c'est par cette communication personnelle, intime qui s'établit entre deux esprits que l'idée passe de l'un dans l'autre. Ainsi les projections n'ont-elles toute leur efficacité que si elles sont encadrées dans une excellente conférence. »<sup>12</sup>

## Un brusque arrêt avant la guerre

En dépit de ce succès pastoral, le Saint-Siège met un coup d'arrêt à ce procédé le 10 décembre 1912, par une décision de la Sacrée Congrégation consistoriale interdisant toutes projections de vues fixes ou animées, mêmes honnêtes et pieuses, dans les édifices consacrés au culte<sup>13</sup>. Pourquoi cette interdiction abrupte ? Rome ne méconnaît pas l'intérêt pastoral des images projetées, mais ne veut pas créer de confusion entre les édifices culturels, voués à la liturgie, et les salles de projections et de spectacles qui se multiplient à l'époque du plein essor du cinématographe. Pour la France, de surcroît, il s'agit « de ne pas donner argument aux sectes maçonniques et radicales qui en réclament le même usage », dans la suite de la loi de Séparation de 1905. La même argumentation est reprise par le Saint-Siège, après la Première Guerre mondiale, pour proscrire les concerts dans les églises.

Pour contourner l'interdiction romaine, les paroisses qui en

possèdent déplacent les sermons lumineux dans les salles paroissiales ou des catéchismes. À Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il ne semble pas que le procédé ait perduré, car on n'en trouve trace du temps du curé Lenert.

Avec prudence et mesure, l'Église sait accompagner l'évolution des techniques et, le cas échéant, les mettre au service de la foi. C'est dans cet esprit que le père Raymond Pichard, dominicain, organise la première transmission télévisée de la messe à Notre-Dame de Paris le 24 décembre 1948, préluant l'année suivante à la diffusion du *Jour du Seigneur* à la télévision publique<sup>14</sup>. Cent ans après l'épopée des sermons lumineux, la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet se trouve à nouveau à l'avant-garde de la technologie en étant une des premières à proposer, dès 2019 et donc avant le confinement du printemps 2020, des retransmissions directes et différées des offices (messes, vêpres, saluts, sermons...) à des milliers de fidèles *via* internet.

1. Cf. Isabelle Saint-Martin, « Sermons lumineux et projections dans les églises, 1884-1912 », *Revue des Sciences Religieuses*, t. 78, 2004. Pierre Véronneau, « Le Fascinateur et la Bonne Presse : des médias catholiques pour publics francophones », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, n° 40, 2003.
2. *Le Pèlerin*, 1882.
3. On est alors après les lois de laïcisation de l'école publique.
4. Communication du chanoine Guéneau au II<sup>e</sup> Congrès des œuvres catholiques de conférence et de projection, 19-22 février 1906, *Le Fascinateur*, mars 1906.
5. *Le Pèlerin*, 29 mars 1903.
6. « Le cas échéant, demander à MM. les vicaires de se placer dans la salle pour veiller au bon déroulement de la séance » précise L'Ami du Clergé, 1904.
7. *Le Fascinateur*, mars 1907.
8. Cf. Lettre à Serenus, évêque de Marseille, v. 600.
9. Bossuet, *Catéchisme pour le diocèse de Meaux*, 1686.
10. Aristote, *De l'âme*, livre III.
11. Pie XII, *Miranda prorsus*, 8 septembre 1957.
12. II<sup>e</sup> Congrès des œuvres catholiques de conférence et de projection, *op. cit.*
13. *Acta Apostolicae Sedis, Commentarium Officiale*, IV, 1912.
14. Certes, le père Pichard montre une approche du cinéma par l'Église éloignée des principes dégagés par Pie XII, faisant notamment passer l'esthétique avant la foi et la morale.

# ACTIVITÉS DE LA PAROISSE 2021-2022

M. l'abbé **Pierpaolo Petrucci**, curé, reçoit tous les jours sur rendez-vous, et est :

- aumônier des « Jeunes Pros »
- aumônier de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- aumônier de la route scout (Cadets) chargé du catéchisme pour adultes : jeudi 19h30 et samedi 11h00

M. l'abbé **Gabriel Billecocq**, 1er vicaire, est :

- maître de chapelle et responsable de toute la musique dans la paroisse
- chargé des cours de doctrine approfondie, le mardi de 19h15 à 20h15
- professeur de philosophie à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

M. l'abbé **Jean-Pierre Boubée**, vicaire, est :

- responsable du service liturgique
- aumônier du Cercle Saint-Louis
- aumônier des guides
- chargé du catéchisme pour enfants, 3ème groupe (préparation à la communion solennelle)
- professeur de philosophie à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

M. l'abbé **Denys de Crécy**, vicaire, est :

- chargé des visites aux malades

M. l'abbé **Denis Puga**, vicaire, est :

- responsable du Tiers-Ordre de la FSSPX et des anciens retraitants
- archiviste
- chargé du catéchisme pour enfants, 1er groupe (préparation à la 1ère communion)

M. l'abbé **Guillaume d'Orsanne**, vicaire, est :

- aumônier de la Militia Maria
- responsable des visites aux malades
- chargé du catéchisme pour enfants, 4ème groupe (persévérance)
- aumônier de la Croisade Eucharistique

M. l'abbé **Benoît Martin de Clausonne** :

- chargé des visites aux malades

M. l'abbé **François-Marie Chautard** :

- Recteur de l'Institut Universitaire St-Pie X

M. l'abbé **Nicolas Portail** est :

- aumônier du MJCF
- professeur d'histoire à l'Institut Universitaire St-Pie X

M. l'abbé **Christophe Callier** est :

- directeur de l'école primaire Saint-Louis à Paris
- responsable de l'église Saint-Martin des Gaules à Noisy-le-Grand
- professeur de philosophie à l'Institut Universitaire St-Pie X

Frère **Jean-Joseph** est : sacristain

Frère **Jean-Yves** assure le catéchisme pour enfant (2° groupe) et enseigne à l'école Saint-Louis

## Prêtres de garde

Chaque jour en semaine, de 9h00 à 12h45 et de 15h30 à 19h30 un prêtre se tient à la disposition des fidèles, au fond de l'église, pour les confessions, demandes de messes, de baptêmes, entretiens (10 minutes au maximum). Pour un entretien prolongé, prendre rendez-vous avec un prêtre.

## Urgences et visites aux malades

Vous pouvez joindre les prêtres de jour à Saint-Nicolas (Tél. 01 44 27 07 90). Responsable : Abbé d'Orsanne

## Formation doctrinale et spirituelle

Catéchisme pour les adultes donné par M. l'abbé **Petrucci**. Ce cours est destiné aux catéchumènes, à ceux qui recevront la confirmation, aux débutants et à tous ceux qui souhaitent revoir l'ensemble de la doctrine catholique pour approfondir leur vie chrétienne (pas d'inscription nécessaire). Cours, le jeudi de 19h30 à 20h30 ou le samedi de 11h00 à 12h15 en salle des catéchismes.

Cours de doctrine approfondie donné par M. l'abbé **Billecocq**. Ce cours est le prolongement normal du catéchisme pour les adultes (pas d'inscription nécessaire). Il porte cette année sur la création et la morale. Cours le mardi de 19h15 à 20h15, en salle des catéchismes.

## Catéchisme pour enfants

Chaque samedi de 14h30 à 16h00, sauf vacances scolaires. S'inscrire auprès du prêtre de garde ou après les messes, ou téléphoner au 06 58 67 70 63

- 1er groupe (préparation à la première communion) : Abbé **Puga**
- 2e groupe (préparation à la confirmation) : Frère **Jean-Yves**
- 3e groupe (préparation à la communion solennelle) : Abbé **Boubée**
- 4e groupe (persévérance) : Abbé **d'Orsanne**

## Service liturgique

Responsable : Abbé **Boubée**. Pour y inscrire vos enfants, veuillez vous adresser directement au responsable. Âge requis : 7 ans. Répétitions le samedi à 16h00.

## Chant sacré

Responsable : Abbé **Billecocq**

1. Chœur de Saint-Nicolas  
Il assure le chant de la grand-messe dominicale. Répétitions : le jeudi de 19h15 à 21h00 et le dimanche à 10h00.

Direction : Abbé **Billecocq**

2. Schola grégorienne des hommes.  
Elle chante la messe dominicale de 9h00. L'accès à la schola grégorienne est ouvert à des hommes ayant déjà une pratique du chant grégorien. Répétition le dimanche à 8h30. Direction : frère **Jean-Yves**.
3. Chorale des étudiants. Elle assure le chant (grégorien et polyphonique) de la messe des étudiants, le mercredi à 18h30 (durant l'année universitaire). Direction : **Louis Kergall** (kergalllouis@gmail.com)

## Tiers-ordre de St-Pie X & anciens retraitants

Aumônier : Abbé **Puga**

Réunion le deuxième lundi de chaque mois ; elle commence par la messe de 18h30.

## Archiconfrérie Marie reine du clergé

Aumônier : Abbé **Petrucci**

Responsable : **Olivier de Lacoste Lareymondie**

## Les foyers adorateurs

Tous les mois et pendant 72 heures, une chaîne de foyers prie à l'intention de la sanctification du clergé (une heure par foyer). Renseignements auprès de **Monsieur Gilles Moreau** : 01 47 02 23 30

## La milice de Marie

Aumônier : Abbé **d'Orsanne**

Formation et apostolat, par Marie Immaculée. Contact : 75nddesvictoires@gmail.com

## Croisade eucharistique

Aumônier : Abbé **d'Orsanne**

Un mercredi après-midi par mois.

## Scouts et guides groupe Saint François-Xavier

Ce groupe est composé :

- d'une meute de louveteaux
- d'une clairière de louvettes
- d'une compagnie de guides
- d'une troupe de scouts marins
- d'un clan de cadets.

L'aumônerie est assurée par les prêtres de la paroisse aidés par l'abbé **Héon**, de l'école de Camblain-l'Abbé. Une fois par trimestre, nuit d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé, avec possibilité de dormir sur place et petit déjeuner partagé le matin.

Chef de groupe : **Denis Duverger**

Inscriptions : 01 77 04 12 49

## Les étudiants de St-Nicolas

Aumônier : **Abbé Boubée**

- Messe des étudiants, tous les mercredis de l'année universitaire à 18h30 (messe chantée avec prédication)
- Deux fois par mois à l'issue de la messe des étudiants, conférence suivie d'une collation.
- Une fois par trimestre, nuit d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, avec possibilité de dormir sur place et petit déjeuner partagé le matin.

Responsables : **Mathias Jan**  
Contact : cerclesaintlouis@outlook.fr

## Les « jeunes pros »

Aumônier : **Abbé Petrucci**

Ce groupe s'adresse aux personnes engagées récemment dans la vie active.

- Le 1er vendredi du mois, repas à 20h30, école d'oraison, adoration libre devant le Saint-Sacrement exposé.
- Une fois par mois, cercle d'étude : ateliers, conférences...
- Une fois par trimestre, nuit d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, avec possibilité de dormir sur place et petit déjeuner partagé le matin.

Responsable : **Pierre de Beaurepaire**  
Contact : jeunespro75@gmail.com

## Conférence Saint-Vincent de Paul

Aumônier : **Abbé Petrucci**

Président : **M. Philippe Varin**

Tél. 06 11 18 93 22

Permanence tous les jeudis de 15h00 à 18h15, salle des catéchismes.

Réunion une fois par mois à 19h30 en salle Saint-Paul.

N'hésitez pas à présenter tout cas de misère morale ou matérielle, en utilisant la boîte aux lettres de la conférence Saint-Vincent-de-Paul

sur le panneau au fond de l'église.  
Pour les dons, un tronc est placé près de la boîte à courrier. CCP 159 467 P Paris

## Ouvroir

Responsable : **Mme Puga** (06 63 77 36 98)  
Confection et réfection des linges liturgiques et sacerdotaux. Le mardi entre 14h00 et 18h00

## Service d'entraide

Responsable : **Madame de Lacoste Lareymondie**  
Permanence de 15h00 à 18h15 le jeudi. Contact téléphonique : 01 44 27 02 27 ou adresser un courrier au : Service d'entraide - Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris.  
En dehors des heures de permanence, on peut déposer les messages dans la boîte aux lettres placée près du tableau d'affichage, au fond de l'église.

## Vestiaire

Responsable : **Madame Oysel**  
Ouvert tous les lundis de 13h30 à 16h00, en salle des catéchismes. À la disposition de tous les pauvres de Paris. On peut déposer en semaine à la salle des catéchismes : vêtements et chaussures propres et en bon état, autrement dit vraiment utilisables.

## Maraudes sociales

Responsable : **Pascal Schweitzer**  
Contact : maraudes.chardonnet@yahoo.fr  
Tous les lundis soir, de 19h30 à 21h20, distribution de repas aux pauvres du quartier, faite par les jeunes de la paroisse.

## Consultations notariales gratuites

Le 1er vendredi du mois en salle des catéchismes de 18h30 à 20h00.

## Consultations juridiques gratuites

Le 3e vendredi du mois en salle des catéchismes de 18h00 à 20h00.

## Garderie des enfants

Responsables : **Célia Dallaine** et **Louise Thiébault**  
Pendant les messes de 9h00 et 10h30, en salle Saint-Paul (sous le grand orgue).

## Entretien de l'église

Les horaires sont personnalisables. Toutes les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts ! S'adresser à Monsieur le Curé.

## Procure

Responsable : **Jean-Pierre Dubus**  
Ouverture le dimanche et régulièrement le samedi

## Bulletin du Chardonnet

Abonnement et expédition.  
Responsable : **Abbé Puga**

## Rugby - R Se Canto

Entraînement tous les samedis à 10h00 Lieu : Plaine de jeu de Bagatelle (Ligne 1 - arrêt pont de Neuilly).  
Responsable : **Jean de Lapasse**  
Contact : r.secanto@gmail.com

## Foot - AS Chardonnet

Joueurs de 18 à 35 ans, équipe inscrite en fédération officielle de foot qui joue tous les lundis soirs à Paris ou en banlieue proche.  
Contact : **Arnauld de Lacoste Lareymondie**  
arnaulddelacoste@hotmail.com 06 61 6540 30

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros  De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle. ....

Adresse. ....

Code postal ..... Ville. ....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET

À expédier à : LE CHARDONNET,

23 rue des Bernardins, 75005 Paris

*Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur si vous recevez éventuellement une relance superflue...).*

### LE CHARDONNET

Journal de l'église

Saint-Nicolas-du-Chardonnet

23 rue des Bernardins - 75005 Paris

Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64

Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr

www.saintnicolasduchardonnet.org

Directeur de la publication :

Abbé Pierpaolo Petrucci

Imprimerie

Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox

14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N 0326 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires





# ACTIVITÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2021

## TOUS LES MARDIS

19h15 cours de doctrine approfondie  
sauf le 5 octobre

## TOUS LES SAMEDIS

à 14h30 catéchisme pour enfants  
sauf les 23 et 30 octobre et 6 novembre

## TOUS LES JEUDIS

à 19h30 et samedis à 11h00  
cours de catéchisme pour adultes

## TOUS LES SOIRS

à 17h45 office du rosaire

## DIMANCHE 3

solennité du saint Rosaire

## LUNDI 4

19h30 Conférence IUSPX -  
Cycle de Géopolitique Le  
grand retour de la Russie

## MERCREDI 6

18h30 messe chantée des étudiants

## JEUDI 7

18h30 messe chantée du saint Rosaire

## VENDREDI 8

17h45 1° vêpres de saint Denis

## SAMEDI 9

7h00 reposition du TSS  
17h45 2° vêpres de saint Denis  
18h30 messe chantée de saint Denis

## LUNDI 11

18h30 messe chantée de  
la Maternité divine  
À l'issue de la messe réunion du  
Tiers-Ordre de la Fraternité  
19h30 Conférence IUSPX - Monsieur  
l'abbé Guérin, curé de Pontmain  
croisade du rosaire

## MARDI 12

18h30 messe lue avec orgue de  
tous les saints du diocèse  
croisade du rosaire

## MERCREDI 13

18h30 messe chantée des étudiants

## LUNDI 18

18h30 messe chantée de saint Luc  
19 h 30 Conférence IUSPX - Saint  
Louis-Marie Grignon de Montfort

## MERCREDI 20

18h30 messe des étudiants

## SAMEDI 23

leçon inaugurale de l'IUSPX

## DIMANCHE 24

prédication et quête sur les missions  
vente sur le parvis au profit des  
bénédictines de Perdechat

## JEUDI 28

18h30 messe chantée des  
saints Simon et Jude

## SAMEDI 30

17h45 1<sup>ères</sup> vêpres du Christ-Roi

## DIMANCHE 31

fête du Christ Roi  
vêpres du Christ Roi  
avec mémoire de la Toussaint

## LUNDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Toussaint messes et offices  
comme un dimanche

## MARDI 2

commémoration des morts  
messes le matin à 7h15 ; 7h45 ;  
8h30 ; 9h00 ; 9h30 ; 10h00 ;  
10h30 ; 11h00 et 11h30  
18h30 messe chantée de Requiem

## MERCREDI 3

18h30 messe des étudiants

## VENDREDI 5

9h00 messe chantée de  
l'école Saint-Louis  
12h15 messe suivie de  
l'exposition du Saint-Sacrement  
17h45 reposition du Saint-Sacrement  
18h30 messe chantée du Sacré-Cœur  
20h00 heure sainte, adoration nocturne

## SAMEDI 6

7h00 reposition du Saint-Sacrement  
18h30 messe chantée

## MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

### HORIZONTALEMENT

- Faux raisonnements — 2. Jeune dans l'œuvre d'André Chénier — 3. Refuge - Indéfini — 4. Suivi de mi-raisin — 5. De droite à gauche, vertu théologale - Oui allemand — 6. Accusation lancée par les païens contre les premiers chrétiens — 7. De droite à gauche, cours d'eau de main d'homme — 8. Elles sont pleines de miséricordes — 9.

Épelé : repas de bébé - En désordre, saint ascète pré-nommé Benoit Joseph — 10. Mettent fin à un contrat — 11. Naturelle - Mer anglaise — 12. Sur la Bresle - Bien appris - Début de scène.

### VERTICALEMENT

A. Encore une accusation portée contre les premiers chrétiens — B. Elle voulait nous garder l'Algérie - C'est le sodium - Très fin — C. Accordions un prix - C'est l'étain — D. Troisième accusation portée contre les premiers chrétiens — E. Indélébiles — F. Au calendrier - Monnaies roumaines — G. Note - champignons — H. Apprêtai bien une étoffe - Homme politique de la Péninsule Ibérique — I. Petite ville du Morbihan - D'où partit une fameuse dépêche -Après tic.

### SOLUTIONS N° 369

**HORIZONTALEMENT :** 1. AVENT-NATIVITÉ-NOËL — 2. BELZEBUB-MINOMS-CENE — 3. URIE-E-URESME-PITT-P — 4. R-S-BLE-IDIA-SEMAINE — 5. BLASE-RAS-TCAT-AVOUE — 6. EUBEN-LOCAU-ARGINE — 7. CRECHE-A-ATKAS-EE — 8. OCTO-SAILLIE6EU-NICE — 9. NAHUM-SILOE -NI-GLU — 10. DT-RIEM-LANCE-EMMAUS — 11. I-ISAIE

EN-ORDIAMBE — 12. TAS-RAAB-ANNA-T-E-B — 13. AI-QUATRIDEENNAL-E — 14. RUTH-LUIRE-COTAT — 15. HYLISCEMECE-PHARISIEN — 16. EP-R-A-SHUNTA-MOAB — 17. REMI-ZN-A-BIR-ANNEES — 18. ORANT-INRI-OEANS-RTE — 19. DILUE-S-DRONNE-TEAM — 20. ETES-CHI-MU-GAMMA-LE.  
**VERTICALEMENT :** A. ABURBECONDITA-HERODE B. VER-LURCAT-AI-YPERIT — C. ELISABETH-IS-RL-MALE — D. NZE-SECOURS-QUIRINUS — E. TE-BEEH-MIA-UTS-TE — F. BEL-NES-EIRAHCAZ — G. NU-ER-A-MEAT-M-NISH — H. ABO-ALAIS-ARLES-N-I — I. T-RISO-LILEBOUCHARD — J. IMED-BALLAN-DIEU-IRM — K. VISITATION-AER-NB-OU — L. IMMACULEECONCEPTION — M. TOE-A-A-ERNE-HARENG — N. EN-STASE-LANCA-AEA — O. SPE-R-UNE-NORMAN — P. N-IMAGE-IMITATIONS-M — Q. OCTAVIEN-MA-LASAN-TA — R. EETION-IGAME-TIBERE — S. LN-NUE-CLUB-E-ETAL — T. EPEE-EUSEBE-N-SEME.



## Vie de la paroisse en images



1 - Pot de départ du Frère Benoît-Joseph 2,3,4,5,6,7,9 - 15 août : Grande procession dans les rues du Vème arrondissement de Paris en l'honneur de l'Assomption de la Vierge Marie 8,10,11 - Camps d'été scouts 2021